

Diplôme d'Etat du Ministère de la
santé

Niveau 4

RNCP 40743
Date d'enregistrement au JO/BO :
11/06/2025

CONTACTS

Mireille SALVA

Chef de projet Relations et
Partenariats Employeurs
msalva@arfp.asso.fr
03 89 32 73 24

Anne SCHNEBELEN

Conseillère en Insertion
Professionnelle
aschnebelen@arfp.asso.fr
03 89 32 46 46 - Poste 4704

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

[Métiers de la santé]

SAVOIR-FAIRE

L'auxiliaire de puériculture dispense des activités d'éveil et d'éducation et réalise des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier et des actes spécifiques définis prioritairement pour l'infirmière puéricultrice, en collaboration et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

COMPETENCES

- Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale
- Repérage et prévention des situations à risque
- Evaluation de l'état clinique d'une personne
- Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement
- Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
- Relation et communication avec les personnes et leur entourage
- Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
- Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés
- Traitement des informations
- Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

SAVOIR-ETRE

Bonne capacité à la communication écrite et orale - Capacité à travailler en équipe (écoute, sens du contact...) - Sens des responsabilités - Capacités relationnelles - Rigueur, autonomie - Capacité d'adaptation par rapport au rythme de travail de la profession

CERTIFICATIONS COMPLEMENTAIRES

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 et 2 (AFGSU)

(*) Allègement de formation pour les titulaires d'un titre ou diplôme : assistant de vie aux familles, auxiliaire de vie sociale, auxiliaire de puériculture, Mention Complémentaire aide à domicile, ambulancier, BAC Pro accompagnement soins et services à la personne, BAC Pro services aux personnes et aux territoires, agent de service médico-social, accompagnant éducatif et social, assistant de régulation médicale

METIERS

Auxiliaire de puériculture en secteur extra hospitalier : crèches, multi accueils, haltes garderie, secteur médico-social et milieu hospitalier public ou privé, centre d'accueil permanent, consultations d'une PMI (centre de Protection Maternelle et Infantile)

OUTILS MAITRISÉS

Simulations au sein d'un laboratoire en santé (permettant notamment de travailler des situations professionnelles de soin uniques et singulières et préparer au mieux la mise en application sur le lieu de stage) - Gestes et postures avec l'utilisation d'aides techniques (soulève personne, verticalisateur, drap de glisse...)

STAGE EN ENTREPRISE

- 22 semaines réparties sur 4 périodes durant le parcours de formation
 - 3 stages de 5 semaine chacun
 - 1 stage de 7 semaines consécutives
- Durée de la formation : 1540 heures (soit 12 mois) dont 770 heures de PAE (*)
- Ouverture de 2 sessions / an
 - En septembre
 - Entre janvier et mars